

S e chauffer au bois aujourd'hui

Le bois est une énergie utilisée pour se chauffer depuis la nuit des temps. Au fur et à mesure de l'évolution de nos sociétés, nous avons découvert et utilisé d'autres combustibles. Pourtant, encore aujourd'hui, le bois est une énergie à ne pas négliger.

Le bois : une énergie renouvelable.

Bien que sa combustion dégage du CO₂, le bois est considéré comme une énergie renouvelable. En effet, pendant sa croissance, le bois emprisonne du CO₂ et de plus, en France, la gestion de la forêt est, à l'heure actuelle, excédentaire : nous plantons plus que nous ne brûlons. Mais c'est un équilibre qu'il faut maintenir pour la pérennité de la ressource et les problématiques de pollution.

Le bois sous différentes formes.

Pour le particulier, le chauffage au bois peut prendre différentes formes. Dans le combustible : bûches, bûche de bois compressé, granulé, plaquette. Dans les équipements : chaudière raccordée à un réseau de chauffage central, équipement individuel (poêle, insert) en chauffage principal ou en appoint. Dans tous les cas, il faut être vigilant à la qualité du combustible, notamment à la présence d'humidité.

Des rendements intéressants.

Les autres équipements anciens auront des rendements moins importants que des équipements récents et peuvent aussi être source de pollution, notamment par des émissions de particule. De la cheminée à foyer ouvert qui n'affichait que 10% de rendement, les équipements récents et performants peuvent atteindre des rendements de plus de 80% pour les équipements individuels, et plus de 90% pour les chaudières.

Pour chaque projet sa solution.

Que vous soyez déjà équipé ou pour une nouvelle installation, il y a sûrement une solution bois qui peut vous convenir en complément d'un travail sur l'enveloppe du bâtiment. Chaque projet étant différent, il faudra d'abord un diagnostic vis-à-vis de vos envies, de l'état de votre équipement de chauffage actuel, de vos possibilités de stockage du combustible, de la surface de votre logement, de vos problèmes de confort ou d'économie, de l'organisation de vos pièces, de la présence ou non d'un conduit d'évacuation de gaz de combustion...

Le [guide](#) pratique de l'ADEME

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Les conseillers **France Rénov'** vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre contact avec un conseiller **France Rénov'** :



France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

france-renov.gouv.fr

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel